



NDC 3.0

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Rapport alternatif

By SARW & Partners

LA RDC, UN PAYS-SOLUTION À LA CRISE CLIMATIQUE MONDIALE

“Je suis fier de présenter la Contribution déterminée au niveau national (CDN) révisée pour la période 2021-2030, par laquelle le pays réaffirme son caractère de Pays-Solution à travers son immense massif forestier, son réseau hydrographique dense, son potentiel énergétique et ses minéraux stratégiques.”

Maître Eve Bazaiba Masudi, Vice-Premier Ministre, Ministre de l’Environnement et du Développement Durable, 2021

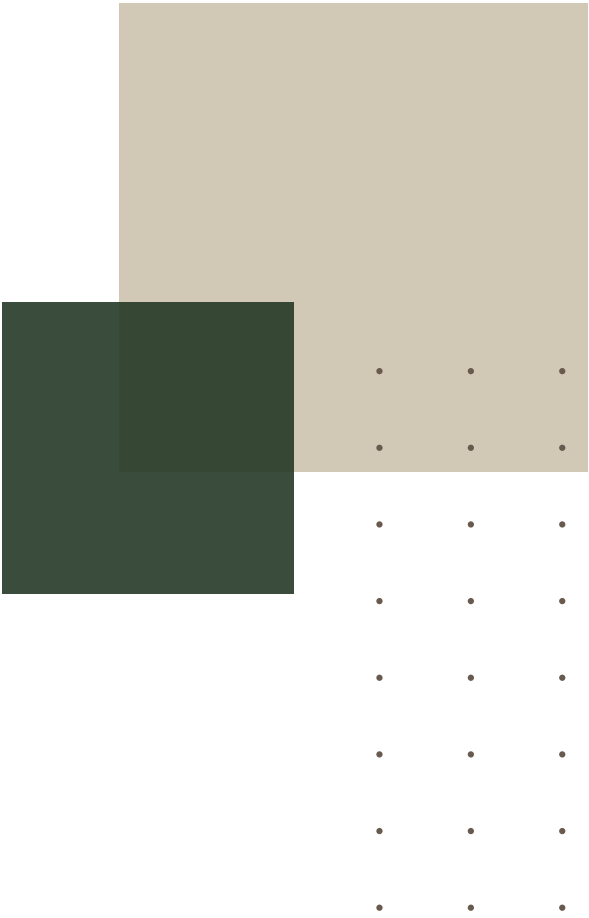


TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
A. PREAMBULE	1
B. MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT	1
C. RESULTATS OBTENUS	2
1. CONTEXTE MONDIAL : LES CDN 3.0 – RELEVER L'AMBITION MONDIALE	3
2. EXAMEN DES CDN PASSÉES ET ACTUELLES	5
a. L'adaptation au changement climatique : une préoccupation importante et une priorité absolue pour la RDC	5
i. Absence de Partenariat JET ou de Partenariat Mondial sur le Changement Climatique pour la RDC	6
ii. Élaborer une stratégie à long terme de réduction des émissions (STL) de la RDC	6
3. SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ	7
a. Accroître la capacité d'énergie renouvelable	7
b. Améliorer l'accès à l'énergie et l'électrification	7
c. Décarboner le mix énergétique	8
i. Décarboner le secteur minier	8
ii. S'attaquer au dilemme des combustibles fossiles	9
d. Soutenir les industries à valeur ajoutée	9
e. Transition énergétique juste	10
4. SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE	10
a. Forêts	10
i. Les hydrocarbures et la transition énergétique, plus particulièrement dans le bassin du Congo	11
ii. La foresterie et les marchés du carbone	11
b. Biodiversité	12
5. LA TERRE, L'EAU, L'AGRICULTURE ET LES TOURBIÈRES	12
6. GOUVERNANCE ET CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE	13
a. Engagement étendu des parties prenantes	13
7. GÉOPOLITIQUE ET VOIES VERS UNE SOLUTION PAYS	14
8. FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE	15
a. L'absence d'une plateforme de développement du climat et de l'investissement	15
i. Tirer les leçons des cadres et partenariats de transition énergétique juste de l'Afrique du Sud	15
ii. Développer une plateforme de développement du climat et de l'investissement	16
b. Le financement mixte pour éviter le surendettement	16
9. RECHERCHE ET GOUVERNANCE CLIMATIQUE	18
10. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES	19

RÉSUMÉ

La République Démocratique du Congo (RDC) se trouve à un moment critique alors qu'elle prépare sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0). Avec plus de 152 millions d'hectares de forêts tropicales, les plus grandes tourbières du monde et de vastes réserves de minéraux vitaux nécessaires à la transition verte, la RDC illustre le paradoxe d'être à la fois centrale dans les solutions climatiques mondiales et parmi les pays les plus vulnérables à l'insécurité climatique. Son auto-identification en tant que « Pays-Solution » met en évidence à la fois la promesse et le risque : la capacité de soutenir les ambitions climatiques mondiales, mais seulement si la paix, la gouvernance et le développement inclusif sont abordés en même temps que l'atténuation et l'adaptation.

Ce rapport parallèle, dirigé par Southern Africa Resource Watch (SARW) avec le soutien de la Fondation Africaine pour le Climat, reflète un processus de consultation nationale complet impliquant le Gouvernement, la Société civile, les universités, les partenaires de développement et les communautés. Il identifie les principales priorités de la CDN 3.0 : la protection des forêts comme fondement de l'atténuation ; la mise en œuvre de stratégies d'adaptation inclusives et sensibles aux conflits ; la décarbonisation des systèmes énergétiques et miniers ; et veiller à ce que la biodiversité et les systèmes alimentaires soient protégés contre les chocs climatiques. En particulier, le processus a recommandé que les cadres tels que la REDD+ incluent les communautés autochtones et dépendantes des forêts, soulignant la nécessité d'une réforme de la gouvernance et d'une véritable participation.

La transition énergétique devient un enjeu majeur. Malgré de vastes ressources hydroélectriques, solaires et renouvelables, moins de 19 % des Congolais ont accès à l'électricité, contre seulement 1 % pour l'électrification rurale. La NDC 3.0 devrait donc combiner une croissance audacieuse des énergies renouvelables avec une stratégie de cuisson propre solide – réduire la dépendance au bois et au charbon de bois grâce à des fourneaux améliorés, des systèmes économes en carburant et des pactes énergétiques Mission 300. Cela permettrait de réduire les émissions, de réduire la déforestation et d'améliorer la santé publique, en particulier pour les femmes et les enfants. La décarbonisation du secteur minier est également vitale, pour laquelle l'Ordonnance-loi n° 23/007 de quelle année ? et les développements anticipés du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE, qui transformera la réduction des émissions en une question de compétitivité. Les sociétés minières doivent adopter des technologies à faible émission de carbone, intégrer de l'énergie renouvelable et s'aligner sur les chaînes d'approvisionnement mondiales à consommation nette zéro.

La gouvernance et la finance sont l'épine dorsale de la crédibilité. La faiblesse des institutions, le chevauchement des mandats et la paix fragile continuent de nuire à la mise en œuvre. Ce rapport recommande la création d'une commission présidentielle sur le changement climatique et d'une plateforme de développement du climat et de l'investissement pour coordonner la mise en œuvre des CDN, mobiliser des financements mixtes et ancrer les partenariats internationaux – adaptés au Partenariat pour une transition énergétique juste (JETP) de l'Afrique du Sud, qui a connu des fortunes diverses. Sans un tel cadre, la RDC risque de manquer une coordination efficace avec les partenaires internationaux pour exploiter les opportunités de l'industrialisation verte et du financement de l'action climatique.

Ce rapport alternatif amplifie la voix de la société civile, soulignant sa contribution à un programme d'action climatique inclusif et juste, qui donne la priorité à la fois à l'atténuation et à l'adaptation. Le rapport est basé sur une méthodologie solide, qui a impliqué plusieurs consultations facilitées par SARW. Ciblont principalement la Société civile, les consultations ont utilisé des conversations stratégiques avec des universitaires, des ministères, la communauté du développement et d'autres partenaires.

En outre, les recommandations spécifiques suivantes sont proposées : élaborer une stratégie de transition pragmatique concernant les nouvelles explorations pétrolières et gazières dans les zones forestières et les tourbières, renforcer la planification climatique sensible aux conflits, mobiliser le financement climatique par le biais de mécanismes innovants tels que les obligations vertes et les paiements basés sur la performance, et mettre en place des systèmes de gouvernance inclusifs qui autonomisent les communautés locales. Si ces mesures sont adoptées, la RDC peut faire de sa richesse écologique un socle pour un développement bas carbone, la paix et la résilience – se positionnant ainsi comme un véritable fournisseur de solutions face à la crise climatique mondiale.



A. PREAMBULE

La République Démocratique du Congo avait exprimé ses ambitions climatiques à travers sa Contribution Déterminée à l'échelle Nationale (ici dénommée « CDN 1.0 ») soumis à l'Accord de Paris en 2015 et en 2021, la version initiale avait été révisée (ici dénommée (2.0)). Cette version présentait les ambitions du pays dans la lutte contre le changement climatique en vue d'une réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) de 17 à 21% d'ici 2030 et quelques domaines étaient ciblés notamment : l'Agriculture, l'Energie (secteur pétrolier, le transport, l'industrie manufacturière), le secteur des Déchets ainsi que les Procédés Industriels et Utilisations des Produits (PIUP). A cet effet, plusieurs actions ont été proposées pour la mise œuvre afin d'atteindre cet objectif visant essentiellement les volets adaptation et atténuation. Sur initiative de SARW, Des analyse de la CDN 2.0. ont été réalisées et des limites et faiblesses ont été relevées.

Le présent rapport en reprend l'essentiel en termes de contribution à l'amélioration de la CDN 3.0 à travers des recommandations formulées.

B. MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT

En mai 2024, Southern Africa Resource Watch (SARW) s'est lancé dans un processus consultatif national largement référencé afin d'étudier et de soutenir la révision des Contributions Déterminées au niveau National (CDN 3.0) de la République Démocratique du Congo. Le processus a été développé avec le soutien de la Fondation africaine pour le climat (ACF). Ce rapport technique met en évidence les principaux domaines d'attention alors que la RDC s'engage dans un processus national d'élaboration de sa CDN 3.0.

L'approche n'a pas été que consultative, elle a été basée également sur la recherche documentaire.

Documents de recherche sectoriels

Des documents sectoriels ont été commandés pour fournir ce rapport parallèle, qui amplifie la voix de la société civile et souligne sa contribution à un programme d'action climatique inclusif et juste qui donne la priorité à la fois à l'atténuation et à l'adaptation. Le rapport est basé sur une méthodologie solide, impliquant plusieurs consultations facilitées par le SARW. Ciblant principalement la société civile, ces consultations ont utilisé des conversations stratégiques avec des universitaires, des ministères, la communauté du développement et d'autres partenaires – le contenu de la discussion visant à une CDN réinventée. Les sept documents sectoriels suivants ont été commandés et partagés avec le ministère de l'Environnement sous forme de soumissions écrites dans le cadre du processus de rédaction de la CDN 3.0. Les documents ont servi de base à un atelier national des parties prenantes sur la CDN 3.0. On trouvera à l'annexe 1 du présent rapport un résumé de ces documents, sous forme de tableau.

Atelier national des parties prenantes sur les CDN 3.0

Le processus consultatif s'est conclu par un atelier national qui s'est tenu les 27 et 28 novembre 2024 à l'hôtel Sultani de Kinshasa. Soixante-douze personnes ont participé à l'atelier, venant de partout au pays, représentant divers secteurs.

1. *Gouvernement national* : parlementaires, représentants des ministères de l'Environnement, de l'Intérieur, de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Électricité, de la Pêche et de

l'Élevage, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, des Affaires sociales et de l'Action humanitaire et du Gouvernement provincial du Sud-Kivu (Ministère de l'Intérieur).

2. *Organismes publics et entreprises*
3. *Entités territoriales décentralisées*
4. Les établissements académiques (établissements d'enseignement supérieur et universitaires) tels que l'Université de Kinsasha, l'Université de Lubumbashi, l'Université de Kisangani, l'Université nationale de pédagogie, l'Université catholique de Bukavu, etc.
5. *Partenaires techniques et financiers* : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Union européenne (UE), Agence allemande de coopération internationale (GIZ), Ambassade de Suède, etc., et -
6. *Les organisations de la société civile et les médias.*

a. Examen documentaire de la littérature critique

À l'interne, SARW a réuni une équipe de personnes-ressources en tant qu'experts. Ceux-ci ont continuellement apporté un soutien au travail de la CDN en RDC, y compris la rédaction d'un rapport technique partagé avec le ministère de l'Environnement et ce rapport parallèle.

C. RESULTATS OBTENUS

Des notes de recherche et recommandations pratiques sur la mise en œuvre de la CDN ont été formulées pour encadrer ou ancrer ce processus. **Bien que plus narratives, ces recommandations s'inscrivent dans les orientations du GIEC et l'Accord de Paris. Les principales sont :**

le développement d'un partenariat international pour soutenir les aspects techniques et financiers du processus de CDN 3.0 et l'élaboration d'une stratégie à long terme sur le changement climatique dans le cadre de l'Accord de Paris.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU RAPPORT

1. CONTEXTE MONDIAL : CDN 3.0 – ÉLEVER L'AMBITION MONDIALE

Le premier bilan mondial, convenu lors de la COP28 dans le cadre de l'Accord de Paris, a reconnu les progrès considérables accomplis depuis 2015 dans la promotion de l'action climatique. Dans le même temps, il a révélé une réalité qui donne à réfléchir : le monde reste sur la voie de la réalisation de l'objectif de température à long terme de l'Accord, de construire la résilience nécessaire et de mobiliser et d'aligner les flux financiers à l'échelle requise. La GST appelait à des réductions d'émissions plus importantes et plus rapides et à des efforts d'adaptation accrus. Cependant, cette ambition est en deçà des engagements reçus jusqu'à présent dans le cadre de la CDN 3.0. Comme l'a noté Climate Watch, sur les 36 CDN qui ont été soumises à ce jour, qui couvrent environ un cinquième des émissions mondiales, on estime que les objectifs soumis pourraient réduire de 1,5 GtCO₂e d'ici 2035 par rapport aux engagements précédents de 2030. Selon Climate Watch, ces progrès présentent encore un écart important pour rester en dessous de 2 °C et un écart encore plus important pour 1,5 °C.

Pour la RDC, qui s'est positionnée comme un « Pays solution » à travers ses forêts, sa biodiversité et ses minéraux critiques, elle doit relever ses ambitions et aller au-delà des engagements conditionnels. Cela signifie que la CDN 3.0 de la RDC doit jouer un double rôle, celui de préserver son importance écologique mondiale, mais aussi de veiller à ce que l'action climatique conduise

¹ Veille Climat https://engage.wri.org/-/m/view-online?k=F3dvcmxkcmVzb3VyY2VzaW5zdGI0dXRlAGcEVy-X_N_CUSAEEGjMMYnvTJRkg4mlqKuX5Q&rg=eu

² Ibid.

à la résilience nationale, à la valeur ajoutée, à la lutte contre la précarité énergétique et au besoin d'électrification, et, surtout, à garantir des voies et des résultats de développement équitables. Il reste donc beaucoup à faire pour mobiliser des ressources au niveau national afin que la RDC puisse réaliser de nouvelles ambitions dans le cadre de la CDN 3.0.

CONTEXTE DE LA RDC

La RDC compte plus de 152 millions d'hectares de forêts tropicales et abrite les plus grandes tourbières tropicales du monde, environ 30 % des tourbières tropicales du globe, qui stockent près de 30 milliards de tonnes de carbone, des ressources en eau très abondantes et des minerais à la fois critiques, rares que stratégiques indispensables à la transition énergétique. La RDC a toujours été considérée à la fois comme une terre d'opportunités et comme une région confrontée à des défis importants. D'une part, il englobe de forêts tropicales, soit environ 10 % du total mondial et abrite les tourbières tropicales les plus étendues de la planète. Le pays abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde après l'Amazonie, soit environ.

À l'inverse, la RDC est classée parmi les pays les moins résilients au climat, connaissant régulièrement des inondations, des sécheresses et des conflits.

Le pays est confronté à un paradoxe. Il doit à la fois renforcer la paix locale et la sécurité pour que le rôle qu'il doit jouer sur le plan mondial soit effectif. Relever ce défi implique des actions rigoureuses et pratiques qui touchent toutes les couches de la société et tous les acteurs tant du secteur privé que du secteur public. En outre, sur la plan agricole, le pays n'a pas encore atteint une sécurité alimentaire et vit une crise car il dépend des importations en termes de vivres. Pourtant, le pays dispose d'environ 80 millions d'hectares des terres arables (seulement 10% exploités), d'une pluviométrie favorable à l'agriculture.

Il sied de noter que l'urbanisation croissante et la croissance démographique galopante constituent une donnée non négligeable dans l'utilisation des terres et la pression sur la forêt. L'énergie la plus disponible est la dendroénergie (utilisée à 94% contre% de l'hydroélectricité eténergies fossiles). Le pays est classé parmi les moins électrifié au monde alors que le barrage d'Inga a un potentiel estimé à 100.000 MW. Les écosystèmes forestiers sont menacés.

Riche en minerais critiques et stratégiques, la RDC est une réserve mondiale du Cobalt et exporte les minerais bruts mais envisage de les transformer localement. L'exploitation des minerais par les compagnies étrangères mettent l'environnement en péril : les ressources en eau et les sols sont pollués. En attendant, les populations riveraines demeurent plus pauvres et leur santé est compromise. La RDC présente une vulnérabilité climatique considérable et ne dispose pas à l'heure actuelle, des moyens humains, techniques, matériels et financiers pour faire face aux impacts négatifs du changement climatique, qui se font sentir surtout chez les populations les plus démunies.

La sécurité et la paix à l'Est du pays est aussi parmi les défis de la RDC. Face aux conflits armés divers, le développement économique piétine, les masses des déplacés de guerre s'accroissent dans les conditions précaires.

La gouvernance fait face à la corruption qui gangrène presque tous les secteurs de la vie congolaise.



La stratégie climatique du gouvernement, décrite dans ses CDN initiales et ultérieures et dans les efforts préparatoires à la CDN 3.0 (le prochain cycle d'engagements climatiques mondiaux), est basée sur la conviction que les objectifs climatiques mondiaux ne peuvent être atteints sans la conservation des écosystèmes de la RDC et la gestion efficace de ses ressources naturelles. Cette vision de la RDC comme un « Pays solution » souligne l'importance cruciale de ses politiques climatiques – non seulement pour ses plus de 110 millions d'habitants, mais pour la planète entière. Ce nouveau cycle offre donc une occasion cruciale pour la RDC de fixer à la fois son ambition et ses actions pour lutter contre le changement climatique dans le cadre de ses priorités nationales de développement. Via sa CDN, le pays doit impérativement concilier ambition climatique, justice sociale, et souveraineté économique.

RDC, PAYS DE LA SOLUTION CLIMATIQUE

Forte de son capital naturel, la RDC s'est affirmée ces dernières années comme un « pays-solution » face aux enjeux climatiques planétaires. Elle s'est engagée, à travers sa CDN révisée en 2021 (CDN 2.0), à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 21 % d'ici à 2030, en mobilisant des réformes forestières, foncières, énergétiques, territoriales et de gouvernance ou gouvernementalités climatiques et politiques environnementales. En effet, la RDC s'est considérée comme un pays solution climatique sur la base de quatre facteurs : 1) l'abondance de minéraux critiques pour la fabrication de technologies d'énergie renouvelable, 2) des forêts massives pour les puits de carbone, 3) des ressources en eau abondantes pour la production d'hydroélectricité, et 4) de vastes terres agricoles pour des systèmes alimentaires durables.

Cette volonté devra être réaffirmée dans le draft de cette 3^e version de la CDN (2025-2035)

Dans ce contexte, la CDN 3.0 devra sceller le consensus émergent selon lequel la RDC est l'un des pays clés au sein des Accords de Paris sur le climat qui peuvent contribuer de manière significative à la recherche de solutions à la crise mondiale du changement climatique. Ce potentiel doit donc faire l'objet d'une coopération internationale pour que la RDC respecte ce statut.

Pourtant, le pays est confronté à un paradoxe et fait face à plusieurs défis qui doivent faire l'objet d'attention notamment :

Défis environnementaux :

Une vulnérabilité climatique structurelle et sous-estimée dans les versions précédentes de la CDN. Malgré ses atouts écologiques, la RDC est classée parmi les pays les plus vulnérables au changement climatique et les moins préparés à y faire face. Selon le Plan National d'Adaptation (PNA 2022-2026), elle figure au 5^e rang mondial de l'indice ND-GAIN. Selon les rapports des plusieurs experts l'écosystème de la RDC subit des menaces à grande échelle au-delà du fait que plusieurs mesures de sécurités ont été introduites par le gouvernement mais cela ne permet toujours pas à résorber la situation, l'indice Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN) indique que la RDC est le 11^{ème} pays le plus vulnérable au changement climatique dans le monde, et le 4^{ème} pays le moins préparé. Les impacts du changement climatique, qui devraient être prévus comme opportunités pour cette version de la CDN, sont déjà perceptibles à travers : > Des pluies violentes causant érosions, glissements de terrain et inondations (1,2 million USD de pertes pour les ménages de Kinshasa, selon la Banque Mondiale) ; > Des sécheresses pendant la saison des pluies ; > La dégradation des terres agricoles dans un pays où 70 % de la population dépend de l'agriculture pluviale rudimentaire ; >) exacerbés par la rareté des ressources naturelles. La politique de la gestion des déchets demeure un casse-tête et les implications sur la santé sont perceptibles.

Défis sécuritaires et de gouvernance :

La RDC doit à la fois renforcer la paix locale et les conditions de gouvernance: La coopération mondiale, par le biais d'un financement climatique accru et d'une collaboration technologique, doit former un programme intégré pour la transformation structurelle de la RDC vers un statut de développement durable et résilient au changement climatique.

La recrudescence de conflits violents (Mobondo, Mbororo, M23) entraînant le déplacement massif des populations. L'instabilité et le conflit armé dans l'Est du pays par exemple, et le déplacement massif de millions de personnes ainsi généré, contribuent à cette situation de vulnérabilité.

La corruption : le pays est classé parmi les plus corrompus (...et favorise les conflits et l'instabilité dans les zones d'exploitation minières).

Défis structurels

> Des importations massives des produits et technologies résilientes qui pouvaient être fabriquées localement si les fonds climatiques sont réorientés vers la valorisation du génie scientifique, technologique et industriel congolais ; > Etc. À cela s'ajoutent des fragilités structurelles de l'État, un déficit d'infrastructures, une forte pauvreté et une absence de résilience communautaire, rendant l'adaptation une priorité urgente,

2. EXAMEN DES CDN PASSÉES ET ACTUELLES

a. L'adaptation au changement climatique : une préoccupation majeure et une priorité absolue pour la RDC

Bien que ses émissions – principalement issues de la foresterie et de l'utilisation des terres, suivies de la gestion des déchets, de l'agriculture et de la consommation d'énergie (y compris le secteur des transports) – représentent une part substantielle de son empreinte carbone et nécessitent une action climatique appropriée, elles sont parmi les plus faibles au monde (MEDD, 2015). Néanmoins, le pays reste très sensible aux effets du changement climatique. Par conséquent, l'adaptation au changement climatique est une préoccupation importante et une priorité absolue pour le pays. L'adaptation aux effets du climat nécessite de co-construire des solutions endogènes, au lieu d'importer des modèles technocratiques souvent inadaptés. Depuis 2023, la RDC possède une base des données des prototypes issus des différentes éditions des Forums du Génie Scientifique Congolais. Il est temps que la CDN prévoit de favoriser les solutions locales.

Les engagements climatiques de la RDC, qui prend des mesures urgentes pour atténuer ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et s'adapter aux effets du changement climatique conformément à l'article 41 de l'Accord de Paris, ont considérablement évolué au cours de ses première, deuxième et troisième CDN. La CDN de 2015 s'est engagée à réduire de 17 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, sous réserve d'un soutien international. Il visait principalement trois gaz, à savoir : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O) provenant des secteurs de l'énergie ; Agriculture; et la foresterie et autres utilisations des terres.

“La contribution combinée inconditionnelle et conditionnelle représente donc une réduction de 21 % des émissions totales de GES par rapport au maintien du statu quo en 2030 (dont 19 % conditionnels et 2 % inconditionnels) ; cela équivaut à un niveau d'atténuation estimé à 650 MtCO₂e d'ici 2030. CDN RDC 2021

En 2021, la CDN révisée a relevé son ambition à une réduction de 21 % d'ici 2030, également sous réserve du soutien international. Le projet de CDN 2025 (CDN 3.0) vise une plus grande intégration de la foresterie, de l'énergie et de l'agriculture, mais continue de faire face à des questions concernant la capacité de mise en œuvre et le soutien financier. La soumission de la CDN de 2021 a ajouté le secteur des déchets, qui a été noté comme cible dans la soumission initiale.

i. Absence de partenariat JET ou de partenariat mondial sur le changement climatique pour la RDC

En l'absence d'un Cadre juste pour la transition énergétique, la RDC peine à coordonner l'aide internationale. Contrairement à l'Afrique du Sud, la RDC ne dispose pas d'une feuille de route et d'un plan d'investissement du JET, ce qui rend difficile l'obtention d'une aide mondiale coordonnée.

ii. Élaborer une stratégie à long terme de réduction des émissions (SLT) de la RDC

Le pays ne dispose actuellement pas d'une stratégie à long terme (SLT). Il est impératif de réviser son approche et d'établir un parcours bien défini au sein d'une LTS pour soutenir efficacement sa NDC 3.0. Conformément aux dispositions de l'Accord de Paris (article 4.19), toutes les Parties sont censées formuler et communiquer des stratégies de développement à long terme à faibles émissions de gaz à effet de serre adaptées à leur situation nationale respective, tout en respectant le principe des responsabilités communes mais différenciées. Au cours de la CMA.5, les Parties ont été encouragées à soumettre ou à mettre à jour ces stratégies d'ici la CMA.6 (novembre 2024), afin de faciliter des transitions justes vers l'atteinte de zéro émission nette d'ici le milieu du siècle. La décision a en outre souligné l'importance d'aligner les CDN à court terme sur ces stratégies à long terme.

Ce processus de mise à jour de la dernière CDN n'est donc pas à la hauteur de cette exigence de couvrir la période 2025–2050, englobant l'ensemble de l'économie. Une SLT pour la RDC doit présenter des options de réduction des émissions dans les quatre secteurs déclarants du GIEC, à savoir le secteur de l'énergie, les procédés industriels et l'utilisation des produits (IPPU), le secteur des déchets et l'agriculture, la foresterie et les autres utilisations des terres (AFOLU).

Pour la RDC, cet alignement est essentiel. La prochaine CDN 3.0 doit être plus qu'une simple mise à jour incrémentielle – elle doit démontrer comment les politiques à court terme, en particulier dans les secteurs de l'énergie, des terres et de l'industrie, s'alignent sur une trajectoire crédible à long terme vers la neutralité carbone. Il s'agit de définir une trajectoire claire qui s'attaque à la déforestation, augmente les énergies renouvelables et garantit que les minéraux critiques sont utilisés pour soutenir l'industrialisation nationale plutôt que de perpétuer la dépendance extractive.

La RDC peut se positionner comme un « Pays solution » en utilisant ses vastes richesses forestières, hydriques et minérales non pas comme une source de vulnérabilité, mais comme une base pour mener la transition de l'Afrique vers un avenir durable et à faible émission de carbone.

3. SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

Dans le secteur de l'énergie, la CDN actuelle s'est concentrée sur les efforts d'atténuation dans les secteurs industriel, des transports et résidentiel, sur la base des hypothèses suivantes : une réduction plus prononcée de l'intensité énergétique des produits pétroliers, de la consommation d'électricité et de la consommation de chaleur. Les suggestions suivantes sont proposées :

a. Accroître la capacité d'énergies renouvelables

En RDC, le secteur de l'énergie représente à la fois l'opportunité la plus importante pour lutter contre le changement climatique et un défi structurel important. L'hydroélectricité a toujours été la source d'énergie prédominante, contribuant à plus de 90 % de la capacité installée, principalement concentrée autour des barrages d'Inga I et II dans la province du Kongo Central. Bien que ces installations soient actuellement sous-performantes, elles continuent d'illustrer le potentiel du pays à être le fer de lance d'une transition énergétique continentale grâce à des initiatives de réhabilitation et d'expansion.

Dans l'élaboration de sa CDN 3.0, la RDC ne devrait pas se limiter à la seule hydroélectricité à grande échelle. Les leçons tirées des décennies passées, où les mégaprojets n'ont pas réussi à assurer une électrification ou une résilience généralisée, mettent en évidence la nécessité de se diversifier. Les mini-réseaux solaires, géothermiques, éoliens et au fil de l'eau doivent figurer en bonne place en tant que solutions évolutives et décentralisées, en particulier dans les zones rurales où il est peu probable que le réseau national s'étende dans un avenir proche.

La CDN devra penser à créer un programme national d'accès aux énergies renouvelables.

En milieu urbain, la valorisation des déchets en énergie thermique puis en énergie électrique, devait être au centre des réflexions dans le contexte où le pays accuse un déficit considérable en électricité. La CDN 3.0 devra porter un accent sur les initiatives de production d'énergie alternatives pour réduire la pression sur la forêt.

Les acteurs de la société civile soulignent que la CDN 3.0 devrait fixer un objectif crédible et inclusif d'expansion des énergies renouvelables, clairement lié aux objectifs d'atténuation et d'adaptation.

b. Améliorer l'accès à l'énergie et l'électrification

La précarité énergétique reste un indicateur clé des inégalités en RDC. Selon la Banque mondiale, moins de 19 % des citoyens congolais ont accès à l'électricité, soit environ 41 % dans les zones urbaines mais seulement 1 % dans les communautés rurales. Il s'agit de l'un des taux d'électrification les plus bas au monde, malgré le vaste potentiel énergétique du pays. La CDN 3.0 de la RDC doit donc établir des objectifs ambitieux en matière d'électrification, visant de manière réaliste à atteindre au moins les deux tiers de la population d'ici 2035. L'électrification doit être considérée non seulement comme un objectif de développement, mais aussi comme une stratégie climatique, car elle réduit la dépendance aux combustibles issus de la biomasse, freine la déforestation, diminue les émissions des ménages et permet des co-bénéfices plus larges pour la santé, l'éducation et les moyens de subsistance.

La réduction de la dépendance à l'égard du bois de feu est un élément essentiel de cette stratégie. Actuellement, le bois et le charbon de bois dominent la consommation d'énergie des ménages, ce qui entraîne une déforestation extensive et expose les familles à une pollution dangereuse

de l'air intérieur. L'agenda de la cuisson propre doit donc être un élément clé de la CDN 3.0. Les priorités devraient inclure l'amélioration de l'accès à des fourneaux améliorés, l'investissement dans des méthodes de carbonisation plus efficaces et l'accélération de la transition vers des systèmes de cuisson économes en combustible. Il est important de noter que cela s'aligne sur les engagements de la RDC dans le cadre de la³ Mission 300 des pactes énergétiques nationaux parrainés par la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD),⁴ qui place les solutions de cuisson propres aux côtés de l'électrification renouvelable comme des éléments essentiels du programme d'accès à l'énergie de l'Afrique. En s'appuyant sur ce cadre, la RDC peut accélérer l'adoption de la cuisson propre, réduire les émissions de la biomasse et protéger la santé de millions de ménages, en particulier des femmes rurales. L'objectif d'accès à l'énergie s'alignera sur les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies, en particulier l'ODD 7.

ODD 7 : « Assurer l'accès de tous à une énergie abordable, fiable, durable et moderne. »

Pour promouvoir une transition énergétique juste et inclusive, la CDN 3.0 doit également rééquilibrer le modèle extractif, où les sociétés minières ont traditionnellement dominé le développement énergétique. Bien que l'exploitation minière reste cruciale pour l'économie, les nouveaux investissements dans l'hydroélectricité, l'énergie solaire et les systèmes hybrides devraient être nécessaires pour soutenir directement les objectifs nationaux d'électrification plutôt que de desservir uniquement les installations industrielles. De cette façon, la transition énergétique de la RDC stimulera non seulement la croissance, mais fera également progresser la justice – en donnant la priorité aux communautés, en protégeant les forêts et en alignant le développement énergétique national sur les engagements climatiques mondiaux.

c. Décarboner le mix énergétique

i. Décarboner le secteur minier

La décarbonation du secteur minier est vitale pour la RDC alors qu'elle prépare sa CDN 3.0. L'Ordonnance-loi n° 23/007 de mars 2023 crée un cadre pour taxer les émissions de carbone et réglementer l'échange de carbone, ce qui signifie que les opérations minières seront confrontées à une pression croissante tant au niveau national qu'international pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Avec l'introduction de taxes sur les importations à forte intensité de carbone (MACF) par le mécanisme d'ajustement carbone de l'UE, la compétitivité des minéraux critiques congolais dépend de l'efficacité avec laquelle le secteur réduit son empreinte carbone.

La NDC 3.0 doit donc établir des engagements clairs en matière de décarbonation pour le secteur minier, notamment la surveillance obligatoire des émissions, l'adoption de technologies à faible émission de carbone telles que le transport hybride et les équipements électrifiés, et l'intégration de sources d'énergie renouvelables dans les opérations d'extraction et de traitement.⁵ Le vaste potentiel hydroélectrique de la RDC offre une voie pratique pour réduire la dépendance au diesel, mais cela nécessite des investissements dans la stabilité du réseau et les infrastructures d'énergie renouvelable. En intégrant des stratégies de décarbonisation minière dans sa politique climatique, la RDC peut maintenir son accès au marché, s'aligner sur ses ambitions mondiales de neutralité carbone et s'assurer que son

³ <https://www.worldbank.org/en/programs/energizing-africa>

⁴ M300-AES-Compact-DRC.pdf

⁵ <https://www.iisd.org/system/files/2024-10/igf-decarbonization-mining-sector-case-study.pdf>

rôle de fournisseur de minéraux critiques augmente, plutôt que de diminuer, sa contribution à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique.

ii. S'attaquer au dilemme des combustibles fossiles

Une CDN 3.0 crédible doit présenter un plan pour réduire la dépendance du pays aux combustibles fossiles et à la biomasse non durable. Bien que la RDC ait des émissions relativement faibles, l'utilisation généralisée du charbon de bois et du bois de chauffage endommage considérablement les forêts et augmente les émissions de gaz à effet de serre. Par conséquent, la transition des ménages vers des services énergétiques modernes, principalement par le biais de l'électrification renouvelable, devrait être considérée comme une priorité clé en matière d'atténuation.

La CDN 3.0 doit adopter une position claire sur les combustibles fossiles conformément aux engagements mondiaux visant à réduire progressivement les nouveaux investissements dans le charbon, le pétrole et le gaz. Il s'agit notamment d'évaluer les risques d'enfermer le pays dans des actifs échoués dont la valeur diminuera à mesure que le monde s'orientera vers la décarbonisation.

d. Soutenir les industries à valeur ajoutée

Pour une souveraineté technologique, industrielle et scientifique congolaise La RDC ne peut être un « pays-solution » sans valoriser son génie national, y compris : Les savoirs locaux, les innovations frugales des communautés rurales ; Le potentiel scientifique et technologique congolais ; Les contributions des femmes, jeunes, autochtones et personnes non lettrées.

En effet, pour être véritablement efficace et en phase avec les réalités tant nationales qu'internationales, cette CDN doit impérativement transcender les approches conventionnelles et intégrer des stratégies concrètes de valorisation de l'innovation congolaise. C'est dans cette synergie entre l'engagement climatique international et le potentiel endogène que réside une opportunité majeure de mitigation durable des causes et des effets du changement climatique en RDC. L'un des moyens les plus prometteurs et les plus subtils d'intégrer l'innovation congolaise dans la CDN est l'utilisation stratégique des minerais critiques pour la fabrication d'outils technologiques avancés. La RDC est un acteur géologique mondial de premier plan, possédant des réserves substantielles de cobalt, de lithium, de coltan ainsi que d'autres minerais essentiels à la transition énergétique mondiale⁶ (Arezki, 2025). Bien que l'exploitation minière ait souvent été associée à des défis environnementaux et sociaux, il est temps de transformer cette richesse en un levier pour la souveraineté technologique et climatique du pays.

La proposition d'utiliser ces minerais critiques dans la fabrication de nano-détecteurs et de capteurs de gaz à effet de serre (GES) constitue une application de rupture. Traditionnellement, le suivi et la quantification des émissions de GES nécessitent des équipements coûteux et importés, souvent inadaptés aux contextes complexes et étendus de la RDC (bassins forestiers, zones humides, sites industriels éparpillés), pérennisant ainsi une certaine forme de dépendance envers les acteurs extérieurs. L'intégration de nanomatériaux dérivés des minerais locaux permettrait de développer :

- Des outils de surveillance localisés et peu coûteux : Des capteurs à base de cobalt ou de cuivre (utilisés comme catalyseurs ou surfaces sensibles)⁷ (Chakraborty, Koushik, Chaudhary, & Mishra, 2024) pourraient être fabriqués et déployés massivement pour surveiller les émissions

⁶ Arezki, R. (2025, May 23). Beyond critical mineral: Capitalizing on the DRC's vast opportunities. Retrieved from Atlantic Council: <https://www.atlanticcouncil.org/in-depth-research-reports/report/beyond-critical-minerals-capitalizing-on-the-drcs-vast-opportunities/>

⁷ Chakraborty, U., Koushik, A., Chaudhary, G. R., & Mishra, Y. K. (2024). Emerging nano-enabled gas sensor for environmental monitoring – Perspectives and open challenges. *Current Opinion in Environmental Science & Health*. doi:<https://doi.org/10.1016/j.coesh.2024.100532>

de méthane des tourbières ou des zones de déforestation, ou des installations industrielles.

- Une expertise nationale en technologies vertes : Le développement et la fabrication de ces outils sur place créeraient une chaîne de valeur technologique, favorisant la recherche, la formation d'ingénieurs et de techniciens congolais, et l'émergence d'une économie de l'innovation climatique. Cette souveraineté technologique est essentielle pour garantir que les solutions de mitigation soient pertinentes, maintenables et adaptables aux besoins spécifiques de la RDC.

L'intégration de cette stratégie dans la CDN de la RDC offrirait un double dividende. D'une part, elle fournirait des données climatiques plus précises et en temps réel, améliorant ainsi la crédibilité et l'efficacité des mesures d'atténuation et d'adaptation du pays, sachant que la capacité à quantifier les émissions avec précision est la pierre angulaire de toute politique climatique rigoureuse. D'autre part, elle valoriserait l'innovation locale et les ressources minières de manière éthique et durable, passant d'un modèle d'exportation de matières premières brutes à un modèle de production de solutions technologiques à haute valeur ajoutée.

En outre, la CDN 3.0 de la RDC devrait lier la croissance des énergies renouvelables aux changements structurels. En soutenant les industries à valeur ajoutée, notamment dans le traitement des minéraux critiques comme le cobalt, le lithium et le cuivre, la RDC peut se positionner au cœur de la transition énergétique équitable de l'Afrique. Les chaînes de valeur alimentées par les énergies renouvelables, telles que la fabrication de batteries, offrent des possibilités non seulement de réduire les émissions, mais aussi de créer des emplois, de diversifier les exportations et d'augmenter les revenus du Gouvernement.

La CDN 3.0 doit explicitement relier la transition énergétique à l'intégration régionale. Aucun pays ne peut gérer à lui seul l'ensemble de la chaîne de valeur des minéraux critiques ou des technologies renouvelables. Grâce à des partenariats bilatéraux et régionaux, notamment au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la RDC peut utiliser son potentiel énergétique pour développer des pôles industriels et renforcer la résilience continentale.

e. Transition énergétique juste

Le volet énergétique de la CDN 3.0 de la RDC doit aller au-delà des engagements généraux. Il devrait établir des objectifs clairs en matière d'expansion des énergies renouvelables, d'augmentation de l'électrification et d'élimination progressive des combustibles fossiles, dans le but ultime de décarboner le bouquet énergétique national. Plus important encore, il doit présenter ces objectifs comme étant étroitement liés à la justice sociale, à la conservation de l'environnement et aux plans d'industrialisation plus larges de l'Afrique. Ce faisant, la RDC peut démontrer son engagement à être un « Pays solution » – non seulement en protégeant ses forêts et sa biodiversité, mais aussi en menant une transition énergétique centrée sur les personnes qui évite les actifs fossiles échoués, soutient les objectifs climatiques mondiaux et s'aligne sur les priorités nationales de développement.

4. SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

a. Forêts

Comme le souligne la CDN 2021 de la RDC, les émissions nationales sont principalement dominées par le secteur de la foresterie et des autres utilisations des terres (FOLU), qui contribue à près de 86 % des émissions totales, contre 11 % pour les déchets, 0,86 % pour l'énergie et 0,61

% pour l'agriculture. Les forêts de la RDC, la deuxième plus grande forêt tropicale humide de la planète après l'Amazonie, couvrent plus de 152 millions d'hectares, soit plus de la moitié de la superficie forestière de l'Afrique et environ 10 % des forêts tropicales du monde, ce qui les rend vitales pour le cycle mondial du carbone car elles stockent des milliards de tonnes de carbone. Les CDN successives ont identifié la foresterie comme la pierre angulaire de l'atténuation, le pays soumettant des cadres à la CCNUCC tels que la Stratégie nationale REDD+ et le Niveau d'émissions de référence pour les forêts, ainsi que des ambitions d'élaborer la Norme mondiale pour les solutions fondées sur la nature. Cependant, il est essentiel de s'assurer que les initiatives REDD+ favorisent l'implication des communautés et réduisent les inégalités en incluant les peuples autochtones et les communautés dépendantes des forêts dans la prise de décision. La CDN 3.0 doit donner la priorité aux systèmes de gouvernance inclusifs dans les politiques forestières et d'utilisation des terres, en garantissant que les efforts d'atténuation favorisent à la fois le climat et la justice sociale. Valoriser les ressources naturelles pour financer l'action climatique Face au déficit de compensation financière, la RDC doit explorer des voies alternatives profitables à la fois aux équilibres climatiques globales, aux communautés locales et au Trésor public. Le Gouvernement doit considérer que le potentiel extractif du pays doit être valorisé de manière durable pour générer des ressources internes, tout en exigeant des technologies propres, des études environnementales rigoureuses et le respect des normes.

i. Les hydrocarbures et la transition énergétique, plus particulièrement dans le bassin du Congo

Un dilemme important subsiste concernant l'intérêt du Gouvernement de la RDC à vendre aux enchères les droits de licence pour de nombreux blocs pétroliers et gaziers situés dans des zones forestières. Cela ouvrira des parties de la forêt tropicale du pays à l'exploitation, en contradiction avec les engagements de la DRC en matière de CDN d'augmenter ses ambitions de réduction des émissions. À l'instar de plusieurs économies africaines dépendantes du pétrole et du gaz, cela pose un dilemme existentiel qui nécessitera une approche pragmatique fondée sur un cadre de transition énergétique juste et sur les circonstances nationales de la RDC.

Remise aux enchères de 27 blocs pétroliers et 3 blocs gaziers (initiés en 2022 et suspendu à ce jour) : estimés à 650 milliards USD. Il faut à présent étudier les risques réels pour les écosystèmes sensibles (tourbières, parcs de Virunga et Salonga) et mettre en place des mécanismes pour préserver les équilibres climatiques tout en exploitant ces ressources pour le bien du pays, du monde et des générations à venir ;

ii. Foresterie et marchés du carbone

Les forêts restent à la fois un atout inégalé et un lieu de contestation. Pour que la RDC puisse tirer parti de ses forêts dans le cadre de son discours de « Pays solution », la CDN 3.0 doit être intransigeante sur la gouvernance forestière. Il est urgent de conclure des accords transparents qui garantissent que les paiements basés sur la performance dans le cadre de la REDD+ et des marchés du carbone sont réinvestis dans des moyens de subsistance durables et des systèmes de gouvernance locale. Alors que la section suivante explore la biodiversité, le lien avec la santé de l'écosystème forestier est palpable.

Accélérer et finaliser la levée du moratoire sur les allocations forestières (depuis 2002) : bloquée par le manque de financement pour la programmation géographique. Il faut que le budget de l'Etat finance ce pilier. La diversité de nos forêts permet de combiner la préservation, l'exploitation et la reforestation systématique. Elargir l'assiette forestière de la

RDC. Tout le monde se focalise sur les forêts tropicales humides mais la RDC a des forêts entrecoupées des savanes partout : Kasaï, Katanga, Grand Bandundu, Kongo Central, ...

b. Biodiversité

La RDC est l'un des pays les plus riches en biodiversité au monde. Il abrite 450 espèces de mammifères, 1150 espèces d'oiseaux, 400 espèces de poissons et plus de 15 000 espèces de plantes.⁸ Cela inclut des espèces rares telles que le rhinocéros blanc du Nord, le gorille de montagne et l'okapi endémique, ainsi que les grands singes endémiques (le gorille des plaines de l'Est et le bonobo). Cinq sites naturels du patrimoine mondial sont situés en RDC. Un vaste réseau d'aires protégées, couvrant environ 8 % du territoire national, préserve les divers écosystèmes du pays. Le parc national des Virunga, qui abrite le célèbre gorille de montagne, en est un exemple. Ses zones humides et ses rivières abritent une vie aquatique unique.

En termes socioculturels, la riche biodiversité de la RDC est à la base de la sécurité alimentaire, de la médecine et de l'identité culturelle des Congolais. Une fois de plus, la menace de la déforestation est sévère, en raison des concessions minières, de l'expansion agricole et des effets directs du changement climatique. Par conséquent, il est essentiel de veiller à ce que l'expansion de l'extraction de minéraux critiques ne compromette pas la protection de la biodiversité si elle n'est pas soigneusement réglementée. Un renforcement des mécanismes REDD+ et la création des brigades communautaires de surveillance forestière s'avère indispensable. La CDN 3.0 doit donc être explicite sur l'approvisionnement responsable en minéraux critiques nécessaires à la transition énergétique mondiale.

5. LA TERRE, L'EAU, L'AGRICULTURE ET LES TOURBIÈRES

Les ressources en terres et en eau restent au cœur de la stratégie d'adaptation au changement climatique de la RDC et doivent figurer en bonne place dans les CDN 3.0. L'agriculture, qui emploie plus de 60 % de la population, reste très vulnérable à la variabilité climatique. La CDN 3.0 devrait donc promouvoir une agriculture intelligente face au climat et encourager l'abandon de l'exploitation de la forêt tropicale au profit d'une agriculture basée sur la savane, tout en s'attaquant à la faible productivité grâce à des investissements ciblés dans les infrastructures, l'accès aux intrants et une gouvernance foncière renforcée.

La bonne gouvernance des ressources terrestres demeure une nécessité absolue en vue de juguler les effets du changement climatique par:

- Renforcement et stabilisation des institutions pour assurer le suivi des décisions et mesures prises pour assurer la lutte contre le réchauffement planétaire;
- Meilleure gestion des terres par une urbanisation contrôlée et l'occupation responsables des terres capable contenir l'expansion démographique et ses conséquences sur les ressources naturelles
- Implémentation de l'approche de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) : financement d'un plan de Gestion Intégrée des Ressources en eau de la RDC pour la prise en compte des ressources en eau et leurs interactions avec le changement climatique. Ce qui nécessite une gestion coordonnée et soutenue des ressources en eau disponibles (surface et souterraine) pour le maintien des équilibres climatiques fondamentaux;
- Promouvoir l'agroécologie et créer des fermes pilotes climato-intelligentes : La prise en compte de la sécurité alimentaire et revisitation des actions contre-productives à travers l'ambition de réduction des GES nécessite:

⁸ <https://dicf.unepgrid.ch/democratic-republic-congo/biodiversity>

- L'assurance et l'implémentation d'une agriculture durable pour le maintien de l'équilibre entre les émissions des GES et leur séquestration (Agroforesterie);
- Optimisation des pratiques agricoles efficaces moins polluantes (fertilisation, gestion des déjections animales);
- Introduction d'une agriculture intelligente capable d'assurer la sécurité alimentaire et contrer les effets du changements climatiques sur les ressources naturelles (sol, eau, semences, pestes).....

Les tourbières ajoutent une autre dimension à l'ambition de CDN 3.0. L'ampleur de ces écosystèmes et leur contribution aux solutions fondées sur la nature pourraient considérablement renforcer les engagements de la RDC. Cela va au-delà du bassin central et comprend la forêt des plaines de l'Ouest, la côte atlantique, les vallées du rift Albertin et le plateau du Katanga. Cela fait de la cartographie, de l'évaluation et de la restauration des zones humides, y compris les zones déjà utilisées pour l'agriculture et l'élevage, une priorité. L'intégration des tourbières dans la stratégie nationale climatique contribuera à préserver les puits de carbone tout en assurant une utilisation durable des terres, et encore une fois, il s'agit d'un aspect essentiel des contributions des pays aux solutions de la RDC.

6. GOUVERNANCE ET CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE

“Pour devenir un pays de solutions climatiques, la République Démocratique du Congo doit renforcer ses institutions et augmenter ses investissements”, Banque mondiale, 2023⁹

a. Engagement étendu des parties prenantes

La crédibilité et l'efficacité des engagements climatiques de la RDC reposent principalement sur la gouvernance et la capacité institutionnelle. Malgré des législations et des cadres politiques progressistes, la faiblesse des institutions, la corruption et le chevauchement des mandats continuent d'entraver l'action climatique. Le rapport technique sur les CDN (2024) met en évidence des lacunes notables dans la coordination entre le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Nouvelle Economie du Climat les autorités provinciales et les ministères sectoriels.

Les acteurs de la société civile notent que de nombreux objectifs ambitieux des CDN successives manquent de stratégies de mise en œuvre claires. Cela met en évidence des faiblesses institutionnelles plus larges : une expertise technique limitée, des systèmes de données médiocres et des allocations de financement insuffisantes pour l'action climatique dans le budget national.

Aux niveaux provincial et local, la gouvernance est confrontée à des défis supplémentaires en raison de l'insécurité, des capacités administratives limitées et de l'absence de mécanismes permettant d'inclure les voix des communautés. En l'absence de structures décentralisées qui responsabilisent les provinces et les autorités locales, les engagements climatiques restent inaccessibles aux communautés touchées. Des réformes institutionnelles urgentes sont essentielles. Il s'agit notamment de clarifier les mandats entre les ministères, de renforcer la Division du changement climatique et de mettre en place des systèmes efficaces de suivi, de déclaration et de vérification (MRV). L'augmentation des investissements dans les systèmes de données améliorerait également la transparence et la responsabilité, ce qui permettrait à la RDC d'accéder à des financements basés sur la performance et aux marchés du carbone. La

⁹ <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2023/11/15/a-climate-solutions-country-afe-1123-democratic-republic-of-congo-institutions#:~:text=As%20a%20steward%20of%20large,Bank%20Country%20Director%20for%20DRC.>

société civile insiste sur le fait que la gouvernance doit être renforcée tant sur le plan technique que politique. La responsabilité diplomatique exige que les accords conclus dans les forums internationaux soient mis en œuvre en tant que lois et politiques nationales, sous réserve d'un contrôle parlementaire et d'un examen public. Sans une telle responsabilité, le fossé entre les engagements mondiaux et les réalités locales persistera.

Ainsi, la gouvernance et les capacités institutionnelles constituent l'épine dorsale de la mise en œuvre des CDN de la RDC. Leur renforcement n'est pas seulement une tâche technique, mais une nécessité de politique publique. La section suivante se concentre sur le financement, qui reste l'aspect le plus contesté et le plus crucial de la stratégie climatique de la RDC.

b. La gouvernance des terres

La gouvernance des ressources terrestres demeure une nécessité absolue en vue de juguler les effets du changement climatique par :

- Le renforcement et stabilisation des institutions pour assurer le suivi des décisions et mesures prises pour assurer la lutte contre le réchauffement planétaire;
- Les meilleure gestion des terres par une urbanisation contrôlée et l' occupation responsables des terres capable contenir l'expansion démographique et ses conséquences sur les ressources naturelles ;....

c. La décentralisation des actions climatiques et création des cellules climat dans toutes les provinces.

d. La gouvernance de l'eau doit également être renforcée dans la CDN 3.0. Bien que le potentiel hydroélectrique de la RDC soit vaste, de nombreuses personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Des investissements urgents dans l'irrigation et la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) sont nécessaires pour améliorer la résilience et stimuler la productivité agricole. En mettant en œuvre ces mesures, la CDN 3.0 peut contribuer à transformer l'agriculture, la gestion des tourbières et des zones humides, ainsi que les systèmes hydrauliques de sources de vulnérabilité en piliers de la sécurité alimentaire, de la stabilité économique et de la résilience climatique durable.

7. GÉOPOLITIQUE ET VOIES VERS UN PAYS DE SOLUTION

Pour renforcer son rôle de pays solution à la crise climatique, la RDC doit prendre des mesures géopolitiques décisives qui alignent la paix, la gouvernance et le développement à faible émission de carbone. La RDC devrait être le fer de lance d'une campagne mondiale visant à mobiliser davantage de financements pour les CDN auprès des gouvernements donateurs, des institutions multilatérales, des investisseurs privés et des organisations philanthropiques. Une telle campagne fournirait non seulement des ressources pour répondre à ses ambitions climatiques, mais signalerait également le rôle central de la RDC dans la promotion de la transition énergétique en Afrique et dans le monde.¹⁰

L'État doit également intensifier sa position de négociation avec les multinationales, en veillant à ce que le pays s'assure des participations plus importantes dans les entreprises minières et renforce le contrôle national sur la gestion des projets de ressources à grande échelle. Pourtant, cet effort ne peut aboutir sans un engagement parallèle à mettre en place des institutions

¹⁰ SARW, Geopolitics and Critical Minerals Paper (document d'orientation non publié de Southern Africa Resource Watch, 2024).

plus fortes et plus transparentes, capables de gérer les conflits, la corruption et la fragilité¹¹ De nouvelles initiatives internationales visant à mettre fin aux guerres prolongées dans les provinces orientales restent essentielles, en particulier compte tenu des liens bien documentés entre les chaînes d'approvisionnement multinationales et l'exploitation illégale des minéraux critiques.

Une réforme institutionnelle est tout aussi urgente. La RDC doit renforcer sa gouvernance climatique fragmentée en établissant une stratégie nationale climatique claire et un organe central de coordination. De telles réformes renforceraient l'alignement des CDN et faciliteraient l'accès aux obligations vertes, au financement international de la lutte contre le changement climatique et aux ressources nationales. En même temps, l'innovation doit être intégrée dans la stratégie climatique du pays. La création de pôles et d'incubateurs dédiés aux énergies propres, aux mines et aux technologies environnementales permettrait à la RDC de passer de l'extraction des ressources brutes à une industrialisation équitable et basée sur les ressources. Dans l'ensemble, ces mesures aideraient la RDC à transformer ses vulnérabilités géopolitiques en opportunités d'action climatique dirigée par les dirigeants afin de renforcer sa résilience, ses capacités institutionnelles et sa coopération mondiale.

8. FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE

Le financement reste l'aspect le plus débattu de la stratégie climatique de la RDC. Les CDN successives ont fixé des objectifs ambitieux, mais ceux-ci dépendent largement des financements extérieurs. La CDN de 2015 estimait qu'il faudrait 21 milliards de dollars d'ici 2030 pour atteindre ses objectifs, tandis que la CDN de 2021 a porté ce chiffre à quarante-huit virgule soixante-huit milliards (48,68 milliards de dollars). Plus de 80 % de ces mesures reposaient sur l'appui international.

Un des moyens de rendre efficace l'action climatique, c'est d'augmenter le budget national consacré à l'économie du climat dès l'exercice budgétaire 2026, au lieu de dépendre quasi-exclusivement des financements étrangers. La stratégie sera également sur l'institution dans les piliers du CDN 3.0 un Fonds congolais pour les pertes et dommages climatiques, intégrant les ressources issues de la fiscalité verte et des redevances minières.

Finaliser le processus de la levée du moratoire sur les concessions forestières, en finançant la programmation géographique indispensable depuis 2002 ;

a. L'absence d'une plateforme de développement du climat et de l'investissement

Comme indiqué précédemment, la CDN actuelle de la RDC est basée sur des objectifs inconditionnels et conditionnels, ces derniers dépendant du soutien financier de la communauté internationale, ce qui en fait un aspect clé de la diplomatie du changement climatique. Dans sa CDN révisée de 2021, la RDC s'engage à atteindre un objectif inconditionnel de réduction des émissions de 2 % et un objectif conditionnel de 21 % d'ici 2030. Alors que la RDC vise à poursuivre ses efforts pour devenir un « pays solution » à la crise climatique mondiale, elle doit développer un cadre intégré soutenu par une plateforme de développement du climat et des investissements. L'exemple de l'Afrique du Sud fournit des informations précieuses.

i. Tirer les leçons des cadres et partenariats de transition énergétique juste de l'Afrique du Sud.

En 2021, lors de la COP26, l'Afrique du Sud a publié son Plan d'investissement pour la transition

¹¹ Université des Nations Unies, Climat, paix et sécurité Fiche d'information : République démocratique du Congo (Oslo : NUPI, 2023), 5-6.

énergétique juste (JET IP) 2023-2027, qui définit l'ampleur des besoins et les investissements nécessaires pour atteindre les engagements de décarbonation de sa CDN. Le plan sud-africain décrit le rythme auquel l'Afrique du Sud prévoit de réduire ses émissions de GES et rend compte de sa contribution équitable aux objectifs de l'Accord de Paris. Par le biais de sa propriété intellectuelle JET, l'Afrique du Sud a conclu un partenariat JET comme cadre pour mobiliser un mécanisme estimé à 1,5 billion de rands (97 milliards de dollars) pour soutenir son programme de transition énergétique. Le JETP est un accord de coopération entre les gouvernements d'Afrique du Sud et l'International Partners Group (IPG), composé de l'Allemagne, du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'UE. En 2021, l'International Partners Group (IPG) s'est engagé à verser 8,5 milliards de dollars américains pour soutenir le JETP en Afrique du Sud. Dans une déclaration politique commune, les parties ont décidé d'établir¹² un partenariat ambitieux à long terme pour aider l'Afrique du Sud sur la voie d'un développement à faibles émissions et résilient au changement climatique. La RDC peut reproduire ce modèle dans son approche de la CDN 3.0 en créant une plateforme climatique et d'investissement pour le pays, une variante du plan d'investissement JET de l'Afrique du Sud.

ii. Développer une plateforme de développement du climat et de l'investissement

Il est essentiel de disposer de mécanismes de financement innovants, notamment des paiements basés sur les résultats pour la conservation des forêts, des obligations vertes et des fonds régionaux pour le climat. De tels mécanismes pourraient diversifier les sources de financement et réduire la dépendance excessive à l'égard des engagements internationaux incertains.

Bien que le financement reste un goulet d'étranglement, il offre également à la RDC l'occasion de redéfinir son approche. Une stratégie qui combine la mobilisation nationale, la redevabilité internationale et des instruments innovants pourrait transformer le paysage financier de la RDC. La section suivante explore l'adaptation et la résilience, où le financement est converti en actions tangibles sur le terrain.

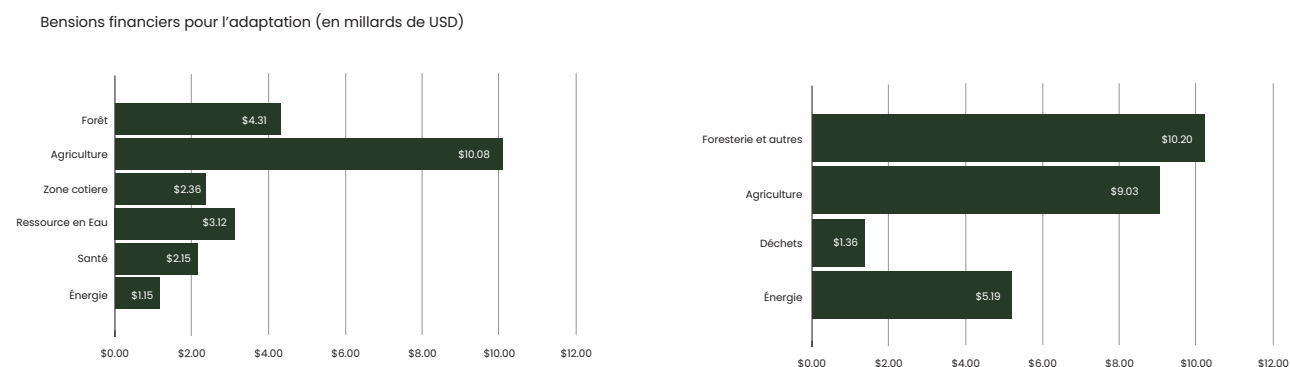
b. Le financement mixte pour éviter le surendettement

En tant que l'un des pays les moins avancés (PMA) du monde, la RDC a besoin d'un cadre de financement climatique qui synthétise les efforts nationaux avec la solidarité mondiale, plus particulièrement en tant que pays solution à la crise climatique mondiale. Le financement mixte offre un mécanisme permettant de débloquer les investissements en atténuant les risques liés aux projets et en attirant des capitaux privés, tout en veillant à ce que les fonds publics et concessionnels assument la couche initiale de risque. Pour que le financement de la lutte contre le changement climatique soit équitable et efficace, les ressources concessionnelles des gouvernements donateurs, des organisations philanthropiques et des institutions de financement du développement (IFD) doivent donner la priorité aux subventions et aux prêts hautement concessionnels qui renforcent les capacités nationales, plutôt qu'à exacerber les niveaux d'endettement insoutenables. Cette stratégie aiderait la RDC à mobiliser des investissements catalytiques dans les énergies renouvelables, les solutions de cuisson propres et les infrastructures résilientes, tout en préservant la marge de manœuvre budgétaire. L'expansion du financement mixte pour les PMA tels que la RDC sera essentielle à la construction d'une architecture financière internationale inclusive qui garantisse que les populations les plus vulnérables au changement climatique ne soient pas marginalisées.

¹² Voir Présidence sud-africaine, « L'Afrique du Sud établit un partenariat international historique pour soutenir une transition juste » mardi 2 novembre 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.thepresidency.gov.za/south-africa-establishes-historic-international-partnership-support-just-transition>

c. Des besoins financiers colossaux, mais peu mobilisés

Le Draft 3.0 sous critique n'a que très peu parlé de la CDN en cours et ses biais à la fois structurels, fonctionnels que stratégiques. D'ailleurs, le document est trop qualitatif pour une matière essentiellement quantitative, économie du climat ! Pour rappel, la RDC a estimé ses besoins financiers à seulement 48,68 milliards USD pour la mise en œuvre de sa CDN 2021-2030, répartis entre : • 25,60 milliards USD pour l'atténuation, • 23,08 milliards USD pour l'adaptation. Ces attentes financières en économie du climat, déjà faibles et minorées, se répartissent comme suit en milliards de dollars américains et selon les secteurs liés aux deux piliers comme suit :



Graphique 1. Composite des besoins en Financements climatiques de la RDC
Source: Ministère de l'environnement et développement rural, CDN révisée 2021, p 10-12.

Les actions prioritaires incluent : la gestion durable des forêts ; l'agriculture résiliente au climat ; la transition énergétique ; la protection des zones côtières, ressources en eau, les déchets et des ressources en eau ; le renforcement du système de santé face aux chocs climatiques, énergies. Pourtant, entre 2012 et 2022, malgré son potentiel énorme et le fait que sa CDN était moins ambitieuse, le pays n'a mobilisé que 750 millions USD à travers le FONAREDD depuis sa création en 2012, dont 500 millions USD proviennent de la deuxième lettre d'intention avec le fonds CAFI. Cette situation est inadmissible, au regard de la contribution négligeable de la RDC aux émissions mondiales et de sa position de 5e pays le plus vulnérable selon l'indice ND-GAIN. En comparaison aux 116 milliards USD disponibles par les pays développés pour le climat mondial jusqu'en 2022, cette enveloppe congolaise reste dérisoire (à peine 1,5% de mobilisation financière attendue des Pays pollueurs).....Justement, toute élaboration de la nouvelle phase du CDN devrait questionner les rouages, mécanismes et causes de cette faible attractivité financière climatique de la RDC. C'est un travail des experts scientifiques, pas d'ASBL ni d'ONG SVP. Etant donné que les Pays riches ont même, durant la même période, dépassés leurs prévisions en décaissement. Pourquoi les autres Pays bénéficient plus des fonds climatiques plus que la RDC ? Le déficit de financement, conjugué à des restrictions imposées par les bailleurs sur l'exploitation forestière et pétrolière, alimente un sentiment croissant de frustration. Certaines voix congolaises vont jusqu'à qualifier le système actuel de "vaste escroquerie climatique internationale". Ce fossé entre ambitions et ressources disponibles met en évidence une injustice climatique flagrante et un manque de compétitivité du pays dans les mécanismes de financement internationaux.

Par exemple, pourquoi est-ce qu'alors que la RDC ne produit presque pas d'émissions, le CDN consacre une part plus importante à l'atténuation ? Pourquoi est-ce que l'industrialisation de la RDC à partir du génie scientifique congolais et des matériaux locaux (déjà disponible depuis les trois dernières éditions du Forum du Génie Scientifique Congolais, ne constituent pas un

pilier stratégique de la CDN ? La préservation des forêts et tourbières congolaises considérées comme le poumon de la planète est-elle incomptable avec les enjeux de l'exploitation des ressources naturelles ? La réponse est NON. L'expression financière de la CDN révisée de la RDC appelle deux observations majeures : (i) tout d'abord, l'engagement climatique du pays dépasse largement les capacités d'autofinancement de l'État congolais au regard de son PIB et de son Budget national ; (ii) ensuite, au-delà des contraintes budgétaires, le pays fait face à de multiples priorités concurrentes pour ses modestes ressources nationales (la sécurité, la faim, la santé, l'éducation, les antivaleurs, les infrastructures publiques, la paie des fonctionnaires, etc). Dans un tel contexte, la RDC a tout intérêt à diversifier ses sources de financement climatique. Cependant, le pays n'est pas compétitif puisqu'il a abandonné ce secteur entre les mains des politiciens véreux et des militants des ONG et droits environnementaux, avec peu d'espace aux scientifiques réellement scientifiques. Le défi majeur de la CDN 3.0 est donc de traduire le potentiel écologique et climatique du pays en avantages économiques et sociaux tangibles pour les populations congolaises et pour le trésor public. Ce qui exige un discours fondé sur les intérêts stratégiques de la RDC, une gouvernance renforcée, et une approche scientifique et innovante, loin des logiques d'assistanat ou des narratifs calibrés pour les bailleurs.

9. RECHERCHE ET GOUVERNANCE CLIMATIQUE

Pour une souveraineté technologique, industrielle et scientifique congolaise La RDC ne peut être un « pays-solution » sans valoriser son génie national, y compris : Les savoirs locaux, les innovations frugales des communautés rurales ; Le potentiel scientifique et technologique congolais ; Les contributions des femmes, jeunes, autochtones et personnes non lettrées.

Pour être véritablement efficace et en phase avec les réalités tant nationales qu'internationales, cette CDN 3.0 doit impérativement transcender les approches conventionnelles et intégrer des stratégies concrètes à travers la recherche et la valorisation de l'innovation congolaise. C'est dans cette synergie entre l'engagement climatique international et le potentiel endogène que réside une opportunité majeure de mitigation durable des causes et des effets du changement climatique en RDC.

Sortir de l'enfermement des hypothèses climatiques globales : on se rend compte que la RDC refait les mêmes erreurs se répètent systématiquement. Les discours, les attentes et le format, ne doivent plus être ceux du groupe d'experts mondial sur le climat mais plutôt d'une. CDN congolaise qui ne vise pas qu'à répondre aux exigences des bailleurs internationaux. – La RDC ne doit plus être prisonnière des engagements climatiques !

Un système de financement biaisé en faveur de l'atténuation : malgré l'engagement des pays développés à mobiliser 100 milliards USD/an depuis 2009 (et les Pays pollueurs ont même dépassés leurs décaissements), les financements climatiques demeurent inégalement répartis dans le monde : En 2022, l'OCDE a déclaré 115,9 milliards USD mobilisés, mais Oxfam estime que la valeur réelle est entre 28 et 35 milliards USD. Nous devons produire nos chiffres mais avec quels experts ? L'essentiel du financement va aux pays émergents industrialisés (Indonésie, Brésil, Afrique du Sud), dans une logique d'atténuation et d'alignement géopolitique. Nous devons construire un discours national autour des enjeux de l'économie du climat. Ce discours doit être basé sur les évidences scientifiques et être le même pour les politiques, Scientifiques, ONG, Actuellement, ... Les congolais se limitent aux aspects formels de l'économie du climat sans immersions dans les rouages informels et sociaux de cette filière internationale. Où sont nos services de sécurité dans cette CDN ?

- Dynamiser la structure spécialisée en gestion des émissions des gaz à effet de serre pour

assurer une bonne coordination des résultats des inventaires nationaux des GES au niveau local, provincial et national;

- Renforcement de cette structure et la dotation des moyens et outils nécessaires pour la réalisation des inventaires des émissions des gaz à effet de serre selon les prescrits de l'IPCC (GIEC).
- Investir dans le génie scientifique, technologique et frugal congolais, en soutenant les innovations locales, y compris celles portées par les populations marginalisées
- Implémentation des systèmes d'alerte précoce dans le cas des inondations et renforcement des services météorologiques pour assurer une bonne gestion des données et produire des scénarii de prévision contre les événements extrêmes;....

La RDC doit disposer des outils et équipements de collectes de ces données. Pour ce faire, il faudra :

- Faire un diagnostic différentiel des stratégies mises en place pour la réussite des objectifs fixés pour la réalisation de la CDN;
- Mise place des moyens nécessaires et choix d'une methodology plus efficace et réaliste pour le renforcement du système de transparence climatique tel que prôné par l'article 6 de l'Accord de Paris;
- Cartographie annuelle des forêts au moyen des techniques modernes de télédétection pour déterminer son évolution dendrométrique ;
- Identifier avec précision des éléments pollueurs ;
- Identifier avec précisions les points de pollution sachant notamment que les milieux ruraux et urbains n'ont pas la même situation environnementale.
- Gestion basée sur le contrôle des facteurs déterminant la croissance ou la décroissance des forêts (Reboisement, contrôle des polluants (Ozone, Pluie acides) et pratiques hostiles (les feux de brousse ; monoculture, etc).
- Autonomie de la gestion des données des séquestrations de nos forêts à partir de la tour à carbone de Yangambi
- Proposition et adoption d'un schéma institutionnel national de Mesurage Reportage et Vérification (MRV) de l'inventaire des émissions et des actions d'atténuation adaptées aux conditions locales et nationales

10. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Le processus des CDN 3.0 de la RDC représente une occasion cruciale de consolider sa position de « pays solution » mondial. La CDN 3.0 de la RDC ne peut pas se limiter à un simple document d'engagement climatique. Elle doit devenir un levier de transformation structurelle, un instrument de justice climatique et un outil de souveraineté économique ; ses vastes forêts, ses réserves de minéraux critiques et son potentiel en matière d'énergie renouvelable le rendent indispensable à l'agenda climatique international. Pourtant, pour réaliser ce potentiel, il faut aller au-delà de la rhétorique et passer à des actions crédibles, inclusives et responsables.

La crédibilité de la NDC 3.0 repose sur cinq piliers : l'ambition, la souveraineté, la responsabilité, l'équité et l'inclusion. La première consiste à faire preuve d'ambition en fixant des objectifs qui s'alignent sur la trajectoire de 1,5 °C de l'Accord de Paris. Le deuxième pilier, la souveraineté, exige de réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure en renforçant la mobilisation des ressources intérieures et l'appropriation des politiques nationales. Troisièmement, la reddition de comptes implique la conclusion d'accords transparents, le respect du rôle de surveillance du parlement et l'engagement des citoyens dans les actions contre le changement climatique. Quatrièmement, l'équité doit comprendre le partage des avantages tirés des forêts, des minéraux

et d'autres ressources naturelles, ainsi que la création de valeur pour les liens manufacturiers et industriels locaux. Enfin, l'inclusivité signifie intégrer les voix des groupes marginalisés pour être entendues et prises en compte. Cela inclut les femmes, les jeunes et les peuples autochtones à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre des CDN en termes de lois nationales et internationales sur les droits humains.

La RDC, pourtant cruciale et indispensable pour la planète, ne bénéficie que de faibles allocations, en raison de son manque d'attractivité, de ses défis de gouvernance et de l'opacité des circuits de financement...en 2024, la Belgique s'est montrée plus vulnérable au changement climatique et à l'accès aux finances climat que la RDC. C'est une question de la diplomatie environnementale et de la qualité persuasive de nos discours financiers. Plusieurs congolais qui parlent de l'économie du climat n'en savent rien de pertinent.

Sur la base des principes ci-dessus, les recommandations suivantes sont formulées pour contribuer à une CDN 3.0 centrée sur les personnes et la terre :

a. L'énergie renouvelable et les projets hydroélectriques de Grand Inga en RDC

Lors des consultations nationales, le rôle des masses d'eau de la RDC a fait l'objet d'un débat important, les projets hydroélectriques de Grand Inga étant un point de référence. Les projets hydroélectriques ont le potentiel de transformer l'accès à l'énergie à partir d'une source d'énergie propre et de booster l'industrialisation du pays. La CDN 3.0 devrait réaffirmer l'importance des projets hydroélectriques de Grand Inga dans l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique national de la RDC et promouvoir l'objectif de l'ODD 7 de « Garantir l'accès de tous à une énergie abordable, fiable, durable et moderne ». La CDN 3.0 devra proposer les voies et moyens pour le financement de ce grand projet pour permettre au pays de disposer d'une énergie électrique suffisante pour approvisionner les milieux ruraux et limiter ainsi la pression sur la forêt.

b. Augmenter significativement le financement climatique dédié à la RDC, en mettant l'accent, pour la CDN, à quatre piliers au lieu de deux actuellement (i) sur l'adaptation, (ii) sur l'atténuation, (iii) sur la restauration des écosystèmes et la valorisation du Génie scientifique Congolais et (iv) sur le fonds de compensations des pertes et dommages.

c. Élaborer une stratégie de développement à long terme à faibles émissions

La RDC doit développer un LT-LEDS comme base pour la NDC 3.0 et les programmes qui lui succéderont. Le LT-LEDS sera important car il s'aligne sur la transformation structurelle à long terme de la RDC et son développement durable résilient au changement climatique. La RDC, si elle ne l'a pas déjà fait, doit recevoir une assistance pour répondre à l'appel mondial du Partenariat NDC pour les CDN 3.0 et les LT-LEDS avec une expertise et des ressources dédiées pour que les pays alignent, mettent à jour et améliorent les CDN et les LT-LEDS conformément à l'Accord de Paris¹³. D'autres mécanismes d'appui technique sont proposés ci-après.

d. Création d'une commission présidentielle sur le changement climatique

Sur le plan institutionnel, la Présidence de la RDC devrait mettre en place une Commission présidentielle sur le changement climatique, qui pourrait être une version adaptée de la

¹³ Le Partenariat NDC est une coalition mondiale lancée en 2016 lors de la COP22 à Marrakech. Il rassemble plus de 240 membres, dont plus de 130 pays développés et en développement et plus de 100 institutions, afin de mettre en œuvre une action climatique ambitieuse et transformatrice qui contribue à la réalisation de l'Accord de Paris et au développement durable. La RDC est membre depuis 2016 et a fait plusieurs demandes d'assistance technique.

Commission présidentielle sud-africaine sur le changement climatique. La RDC doit donner la priorité à l'action climatique et élever les engagements de la CDN 3.0 au sein d'une commission présidentielle multipartite. Cet organe devra être créé pour contrôler l'application des politiques climatiques au niveau des entités locales en tenant compte de la situation du milieu. Pour ce faire il faudrait :

- Un planning climatique, avec des rapports scientifiques et environnementaux réguliers ;
- Dynamiser la structure spécialisée en gestion des émissions des gaz à effet de serre pour assurer une bonne coordination des résultats des inventaires nationaux des GES au niveau local, provincial et national;
- Renforcement de cette structure et la dotation des moyens et outils nécessaires pour la réalisation des inventaires des émissions des gaz à effet de serre selon les prescrits de l'IPCC (GIEC).

e. Développer une plateforme de développement du climat et des investissements en RDC

Comme indiqué ci-dessus, il est recommandé que la Commission présidentielle sur le changement climatique soit chargée d'élaborer une plateforme de développement du climat et de l'investissement pour la RDC. Ce mécanisme définira les investissements, les financements et les partenariats nécessaires pour financer la NDC.30 de la RDC et la stratégie « Pays Solutions » et LT-LEDS. Dirigée par la Présidence, la plateforme devrait devenir la base des engagements internationaux de la RDC, en promouvant les partenariats et la diplomatie en matière de changement climatique. Une telle plate-forme pourrait être annoncée lors de la COP 30 au Brésil.

f. Politique pragmatique en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, l'exploitation pétrolière et gazière est un domaine d'action sensible. Cependant, les investissements dans les hydrocarbures dans des écosystèmes tels que les forêts et les tourbières mettent non seulement en péril la biodiversité et les puits de carbone forestiers, mais constituent également la menace que la RDC soit enfermée dans des actifs échoués alors que le monde s'éloigne des énergies fossiles. Il est nécessaire d'inscrire les investissements du pays dans les hydrocarbures dans des plans à long terme, en mettant l'accent sur les énergies renouvelables, l'agriculture résiliente au changement climatique et l'industrialisation axée sur les ressources.

g. Cadre d'assistance technique des CDN et partenariats internationaux

Il est proposé que la RDC établisse une unité d'assistance technique pour soutenir la mise en œuvre de la CDN 3.0 et le développement d'un LT-LEDS. Le mécanisme ci-dessus peut être soutenu par une équipe impliquant les institutions suivantes : la Fondation africaine pour le climat, le Centre de ressources sur les CDN de la Banque africaine de développement (BAD), le bureau de pays du PNUD pour la RDC et le Partenariat pour les CDN. Le Southern Africa Resource Watch peut soutenir l'initiative et coordonner la contribution des OSC au processus. La BAD a créé le Pôle Afrique des CDN, un pool de ressources pour les pays africains.¹⁴ Il aide à coordonner diverses activités sectorielles pour remplir les obligations de l'Accord de Paris.

¹⁴ Les membres du pôle sont : Banque africaine de développement (BAD) • Commission de l'Union africaine (CUA) • Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc (4C Maroc) • Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) • Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) • Institut mondial de la croissance verte (GGGI) • Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) • Centre du commerce international (ITC) • Banque islamique de développement (BID) • Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) • Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) • Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) • Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) • Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) • Fonds mondial pour la nature (WWF).

h. Conditions préalables :

Bonne gouvernance, paix et sécurité :

Faciliter le dialogue national, la paix et la sécurité dans le pays est une condition préalable au succès de la CDN 3.0 et à l'action climatique à long terme.

La RDC doit s'attaquer à la corruption et au commerce illicite et aux flux financiers.

Améliorer la Gouvernance et rigueur scientifique. Intégrer une sanction claire des détournements de fonds climatiques comme un crime environnemental grave (écocide) ;

Les dividendes de la paix sont inestimables pour le succès de NDC 3.0 et de LT-LEDS. L'intégration de la sensibilité aux conflits dans la planification climatique, en veillant à ce que les stratégies d'adaptation et d'atténuation contribuent à la consolidation de la paix et à la stabilité, doit faire partie intégrante des CDN 3.0.

Redynamiser les lois en vigueur et réguler la protection des ressources en eau contre la pollution et exploitation abusives de ses ressources étant donné leur rôle sur la survie des écosystèmes (ex. tourbières)

Accroître la transparence des flux financiers (appui à la publication par l'OCDE des allocations pays/bailleurs) et le contrôle citoyen, parlementaire et gouvernemental de tous les fonds climatiques ;

- Inclusion sociale :

Appropriation et imprégnation de la CDN 3.0 par toutes les couches de la population :

Les questions de changements climatiques touchent toutes les couches de la société. Elles ne sont pas uniquement une affaire des personnes bien déterminées.

- La vulgarisation de la CDN 3.0 au niveau local (ville, commune, secteur, chefferie, etc.) : chaque entité locale doit intégrer la politique climatique du pays et prévoir des actions concrètes au niveau local en tenant compte de la situation géographique et environnementale du milieu. (Ruraux ou urbains)
 - La publication de la CDN dans les canaux des publications officielles afin qu'elle soit connue de tous ;
 - Prise en charge et protection juridique des populations affectées

Après études, les endroits qui seront ciblés comme zone où l'on devrait opérer des changements drastiques en vue de la réalisation des politiques climatiques devront bénéficier d'une prise en charge immédiate et préalable afin de ne pas troubler le mode de vie des populations qui y vivent.

La sensibilité du genre dans les actions de lutte contre le changement climatique nécessite :

- L'accroissement du rôle des femmes dans le processus de la lutte contre le réchauffement climatique du fait de sa vulnérabilité;

la CDN 3.0 devra prendre en compte, au-delà de l'éducation des jeunes reconnue dans le CDN 2.0 :

- Valoriser les contributions des jeunes à l'action climatique ;
- Collaborer avec les jeunes à la mise en œuvre de la CDN ;
- Le renforcement des lois et réglementations favorisant la promotion du genre à tous les niveaux de la vie nationale et l'accessibilité et la promotion de la femme aux services de la lutte contre le réchauffement climatique, adaptation au changement climatique, etc,

Recherche comme un outil indispensable à l'ambition climatique de la RDC : afin de rendre crédible l'ambition climatique de la RDC, les évidences basées sur des données collectées et fiables devront être disponibles.

La RDC dispose des ressources nécessaires pour mener la transition énergétique équitable de l'Afrique et les initiatives mondiales en faveur du climat. Ce qu'il faut, c'est une détermination politique, une diplomatie responsable et un engagement total de la société civile. Il faudra donc augmenter significativement le financement climatique dédié à la RDC, en mettant l'accent, pour la CDN 3.0 à quatre piliers au lieu de deux actuellement (i) sur l'adaptation, (ii) sur l'atténuation, (iii) sur la restauration des écosystèmes et le développement durable. L'axe de la recherche devra sous-tendre les ambitions en fournissant les données et évidences comme base des calculs économiques. Il sied de rappeler que l'inclusion sociale dans les actions à mener sur l'adaptation, le développement durable et l'atténuation, est un gage de l'implication de tous dans la lutte contre le changement climatique et du respect du principe « ne laisser personne de côté ».

Si ces conditions sont remplies, la CDN 3.0 de la RDC peut passer de l'aspiration à la réalité, en réalisant la justice climatique au niveau national et la crédibilité sur la scène internationale.

ANNEXE 1. TABLEAU DES RECOMMANDATIONS POUR LA CDN 3.0

Secteur d'action	Acteurs impliqués	Actions concrètes	Indicateurs	Recommandations stratégiques
Gouvernance locale	Gouvernement, agences techniques, leaders communautaires	- Former les acteurs ; - Créer des comités de suivi ; - Intégrer le climat dans les politiques locales	Nombre de plans d'actions locaux intégrant le climat	Décentraliser les actions climatiques et créer des cellules climat dans toutes les provinces.
Financement vert	Ministère des Finances, bailleurs, investisseurs	- Accéder aux fonds climatiques ; - Soutenir les projets communautaires ; - Créer des partenariats	Montant mobilisé pour les projets climatiques	Mettre en place un guichet climat national et faciliter l'accès aux financements régionaux, sous régionaux et internationaux
Santé et climat	Ministère de la Santé, hôpitaux, agents communautaires	- Surveiller les maladies climatiques ; - Former les soignants ; - Informers les familles	Nombre de centres de santé formés au climat	Créer un système d'alerte sanitaire lié aux événements climatiques
Eau	Services publics, ONG, universités, instituts supérieurs, écoles	- Elaborer un plan GIRE et mettre en place un programme pour protéger les ressources en eau ; - Sensibiliser à la gestion durable des ressources en eau	Accès à l'eau potable (% population) Nombre d'infrastructures d'assainissement installées	Intégrer la gestion de l'eau dans les plans d'adaptation et renforcer les infrastructures rurales
Énergie propre	Ministère de l'Énergie, ménages, entreprises...	- Installer des panneaux solaires ; - Promouvoir les foyers améliorés ; - Réduire l'usage du bois - Améliorer et étendre les infrastructures existantes	% de foyers utilisant des énergies renouvelables	Créer un programme national d'accès aux énergies renouvelables
Agriculture résiliente	Agriculteurs, coopératives, techniciens agricoles	- Utiliser des semences adaptées ; - Diversifier les cultures ; - Améliorer l'irrigation	Rendement agricole en zones vulnérables	Promouvoir l'agroécologie et créer des fermes pilotes climato-intelligentes
Forêts et terres	Ministère de l'Environnement, communautés locales	- Reboiser ; - Protéger les forêts ; - Sensibiliser les jeunes	Surface reboisée (hectares)	Renforcer les mécanismes REDD+ et créer des brigades communautaires de surveillance forestière
Déchets et recyclage	Communes, territoires, ONG, population active engagée	- Trier les déchets ; - Créer des centres de recyclage ; - Valoriser les déchets organiques	Taux de recyclage	Élaborer une politique nationale de gestion durable des déchets et soutenir les initiatives locales
Transport durable	Ministère des Transports, urbanistes, secteur privé	Développer les transports publics	Réduction des émissions du secteur transport	Intégrer le climat dans les plans de mobilité

Urbanisme et habitat	Architectes, collectivités, ministère de l'Habitat	• Construire des maisons résistantes ; • Intégrer les risques climatiques dans les plans urbains	% de logements adaptés aux risques climatiques	Réviser les normes de construction et promouvoir l'urbanisme vert
Suivi et transparence	Gouvernement, cellules climat, chercheurs, observateurs	• Encourager le renforcement des capacités en climatologie ; • Mettre en place des indicateurs ; • Suivre les progrès ; • Ajuster les actions	Publication annuelle des bilans climat	- Créer un système national de MRV (Mesure, Rapport, Vérification) et renforcer la transparence - Encourager la recherche en climatologie et impacts du climat
Sensibilisation et communication	Tous les acteurs	• Informer la population dans différentes langues nationales sur les défis, enjeux liés au changement climatique ; • Impliquer la population dans les actions se rapportant au changement climatique	Nombre d'émissions réalisées, de spots, d'affiches... ou autres supports	Intégrer la sensibilisation dans différentes actions se rapportant au changement climatique
Recherche	Académiques et chercheurs	• Identifier les outils et équipements pour la réalisation des inventaires des émissions des gaz à effet de serre selon les prescrits de l'IPCC (GIEC). • Couverture de tout	Rapport d'études menées ou réalisées Données disponibles	Instaurer des études sur la recherche des évidences et la valorisation de la recherche locale

ANNEXE 2. RAPPORTS D'INFORMATION COMMANDÉS [NON PUBLIÉS]

Analyse de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) 2021 : Cadres institutionnels et juridiques en place pour faire face au changement climatique en RDC, et identification des lacunes et des options pour une nouvelle CDN pour 2025. SARW

l'action contre le changement climatique, la paix et les conflits. SARW

Foresterie et séquestration du carbone : la portée de la réduction des émissions de carbone et le potentiel de soutien à la conservation des forêts. SARW

Géopolitique et action climatique en RDC : vers un cadre d'investissement et de partenariat JET. SARW

Minéraux verts et fabrication de technologies d'énergie renouvelable (solaire, éolien et technologie des batteries), en se concentrant, mais sans s'y limiter, sur l'Initiative RDC-Zambie de fabrication de batteries. SARW

Le développement de l'énergie hydroélectrique et de l'énergie propre pour une transition juste, en se concentrant, mais sans s'y limiter, sur le projet Grand Inga. SARW

Implications de l'action contre le changement climatique sur les systèmes alimentaires, l'agriculture et l'utilisation des terres. SARW

Rapport Dialogue CDN 3.0. 2025. Synthèse du Dialogue National sur la CDN 3.0. Kinshasa. SARW

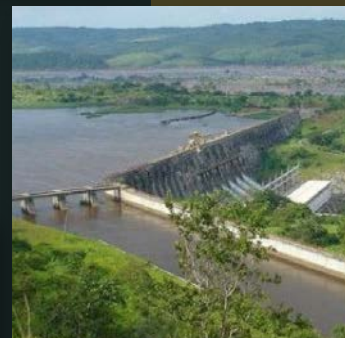
Rapport technique SARW. 2024. Les CDN de la RDC : opportunités, lacunes et perspectives de la société civile. Johannesburg : Observatoire des ressources en Afrique australe.

ANNEXE 3 : RÉSUMÉ DES QUESTIONS QUI ONT ÉMERGÉ DE LA RECHERCHE ET DU DIALOGUE PUBLIC

Non.	Domaine thématique	Recommandations pour la CDN 3.0
a.	Analyse de la CDN 2021, des cadres institutionnels et juridiques en place pour lutter contre le changement climatique en RDC, et de l'identification des lacunes et des options pour une nouvelle CDN pour 2025.	Au gouvernement de la RDC 1. Mettre en place une plateforme inclusive pour la validation, la mise en œuvre et l'évaluation des CDN ; 2. Améliorer les capacités techniques et institutionnelles des institutions nationales en charge de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des CDN, en particulier en ce qui concerne l'estimation des émissions de gaz à effet de serre et l'analyse de la vulnérabilité à l'impact du changement climatique ; 3. Mener une collecte de données et des recherches inclusives sur les émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité à l'impact du changement climatique pour alimenter le développement des CDN 3.0 ; 4. Organiser des ateliers inclusifs aux niveaux national, provincial et local sur la validation des engagements des CDN ; 5. Mettre en place un cadre de suivi et d'évaluation efficace pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements des CDN ; 6. Officialiser le marché des crédits carbone en adoptant les réglementations requises et en établissant des institutions connexes ; 7. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de collecte de fonds aux niveaux national et international pour le financement de la lutte contre le changement climatique. Au gouvernement de la RDC et aux pays développés/donateurs 1. Négocier et mettre en œuvre un Partenariat pour la Transition Énergétique Juste (JETP) axé sur le développement des énergies renouvelables dans le pays ; 2. Assurer l'inclusion et la participation significative des organisations de la société civile, des membres de la communauté et des autres parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre du JETP ; 3. Fournir des ressources financières pour la mise en œuvre des engagements en matière de JETP et de MNT (pays développés/donateurs) ; 4. Relever les défis de gouvernance pour assurer une mise en œuvre appropriée des projets et initiatives du JETP (gouvernement de la RDC). Aux organisations de la société civile, aux universités et aux instituts de recherche 1. Soutenir et suivre la conception et la mise en œuvre des engagements de la CDN et du JETP ; 2. Fournir des points de vue critiques et indépendants sur la conception et la mise en œuvre des engagements des CDN et des projets JETP. À propos de la gestion durable des ressources minérales vertes de la RDC Au gouvernement de la RDC 1. Définir une vision claire et globale du rôle des minéraux verts dans la stratégie de développement du pays ; 2. Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des stratégies efficaces sur les chaînes de valeur locales conformément à la Vision minière africaine (VMA) et à son cadre de gouvernance minière africaine (CGA) ; 3. Permettre la conduite des affaires en s'attaquant aux défis juridiques et de gouvernance, notamment le régime fiscal inflexible, l'insécurité juridique et judiciaire et la corruption.
b.	Les minéraux verts et la fabrication de technologies d'énergie renouvelable (solaire, éolienne et technologie des batteries), en se concentrant, mais sans s'y limiter, sur l'Initiative de fabrication de batteries RDC-Zambie.	1. Une mise à jour d'informations géologiques fiables pour l'ensemble de la RDC doit être réalisée, en utilisant les nouvelles technologies de recherche scientifique, en particulier, les domaines du traitement des images satellitaires ; 2. Améliorer le climat des affaires pour attirer de nouveaux investisseurs dans le secteur minier ; 3. L'amélioration de la gouvernance du secteur minier (en clarifiant les contrats de partenariat, en veillant au respect des procédures applicables pour les facteurs dits équitables, les recherches menées sur l'évaluation de la gestion des redevances minières accordées aux entités territoriales décentralisées (DTE), ont révélé des faiblesses dans la collecte, la gestion et l'attribution des redevances minières) ; 4. Assurer l'équité intergénérationnelle avec les générations futures en s'assurant du bon fonctionnement du FOMIN (Fonds minier pour les générations futures) ; 5. Mettre en œuvre le décret n° 05/006 de la directive du 29 février 2005, établissant le programme-cadre pour la création d'emplois et de revenus, en abrégé PROCER, et favoriser la création de valeur ajoutée ; 6. Développer une entreprise locale de transformation de produits semi-finis pour soutenir la création d'entreprises de production de batteries et assurer une forte croissance économique dans le pays ; 7. Assurer l'approvisionnement en énergie électrique en matérialisant les différents projets de barrages hydroélectriques pour accompagner la trajectoire d'industrialisation ; 8. Assurer efficacement l'encadrement de l'exploitation minière artisanale en accordant des zones d'exploitation minière artisanale (ZEA) viables et plus adaptées au contexte local ; 9. Se conformer aux textes réglementaires concernant la constitution, le fonctionnement et la gestion des coopératives minières, pour favoriser la formalisation et la migration vers le secteur formel pour assurer la classe moyenne, 10. Réhabiliter et créer des voies de communication dont les infrastructures foncières défectueuses rendent plus difficiles les échanges avec les pays voisins.

c.	Le développement de l'énergie hydroélectrique et de l'énergie propre pour une transition juste, en se concentrant, mais sans s'y limiter, sur le projet Grand Inga.	1. Etablir un lien entre la politique de développement énergétique et le développement des minéraux stratégiques pour l'énergie durable et la transition écologique. 2. Le programme Grand-Inga devrait contribuer de manière significative à la décarbonation de l'exploitation minière en RDC dans le cadre de cette transition énergétique et écologique durable. 3. Traduire la volonté politique en actions concrètes dans la planification stratégique de Grand-Inga. 4. Protection des intérêts des bénéficiaires des communautés d'Inga par la mise en place de projets communautaires avant même de commencer la construction de barrages, et 5. Renforcement des capacités et du capital de la Société Nationale d'Electricité (SNEL) et de l'Autorité de Distribution d'Eau (REGIDESO) pour les rendre compétitives sur les marchés boursiers (BVM). 6. En tant que mesure-cadre 7. Diversification et capitalisation du mix énergétique en RDC (Hydroélectricité, solaire, éolien, géothermie, hydrogène vert, etc.) 8. La décentralisation des projets énergétiques en privilégiant les énergies renouvelables et les micro-barrages ; 9. Favoriser la mise en œuvre du programme d'électrification rurale en renforçant la capacité d'intervention technique et financière de l'ANSER. 10. Promouvoir le dialogue avec les communautés locales et autochtones pour examiner leurs droits à partager les bénéfices du projet de Grand-Inga et d'autres projets énergétiques.
d.	Foresterie et séquestration du carbone : la portée de la réduction des émissions de carbone et le potentiel de soutien à la conservation des forêts.	En tant que mesure-cadre Diversification et capitalisation du mix énergétique en RDC (Hydroélectricité, solaire, éolien, géothermie, hydrogène vert, etc.) La décentralisation des projets énergétiques en privilégiant les énergies renouvelables et les micro-barrages ; Favoriser la mise en œuvre du programme d'électrification rurale en renforçant la capacité d'intervention technique et financière de l'ANSER. Promouvoir le dialogue avec les communautés locales et autochtones pour examiner leurs droits à partager les bénéfices du projet de Grand-Inga et d'autres projets énergétiques. 1. Promotion de la bonne gouvernance forestière (assainissement de l'exploitation forestière), limitation et contrôle des permis d'exploitation forestière. Au niveau institutionnel : donner les moyens à des services spécialisés. 2. Etablissement d'un plan de suivi à l'utilisation des fonds de conservation et de restauration des forêts (fonds commun de protection des forêts). 3. Finalisation de la mise en œuvre du cadre de transparence renforcé (article 13 de l'Accord de Paris). Adaptation 1. Financer la recherche et vulgariser les mécanismes innovants d'adaptation (ex : agroforesterie et diversification énergétique (éolien, solaire)). 2. Développer des sources d'énergie fossiles alternatives (hydroélectricité, promotion de la transformation et de la conservation des produits agricoles). 3. Amélioration et construction d'infrastructures de base (par exemple, routes de desserte agricoles). 4. Mobiliser des fonds au niveau national pour soutenir l'adaptation. 5. Promouvoir l'engagement et la transparence dans l'utilisation des fonds de financement de l'action climatique. 6. Promotion par le gouvernement de consortiums (organisations internationales et nationales) pour la gestion des fonds climatiques.
e.	Implications de l'action contre le changement climatique sur les systèmes alimentaires, l'agriculture et l'utilisation des terres.	Au gouvernement, 1. Envisager un plan concerté de mobilisation des ressources. 2. Renforcer les structures existantes de surveillance de la qualité de l'environnement. 3. l'aménagement du territoire en milieu rural, les vétérinaires, les moniteurs agricoles et les agronomes territoriaux, et 4. Réhabilitation et tracage de nouvelles routes. Aux agriculteurs, 1. Identification et valorisation des savoirs ancestraux endogènes en protection des cultures. 2. Création de banques de semences locales menacées, et 3. Promotion de l'agriculture familiale autour des parcs agro-industriels. À la société civile, 1. Impliquer les communautés dans la gestion durable des terres et des sols pour faire face au changement climatique et préserver l'environnement. Aux partenaires techniques et financiers 1. Accompagnement des bénéficiaires de prêts et de subventions dans la réalisation des études d'impact environnemental, social et climatique de leurs projets.

f.	l'action contre le changement climatique, la paix et les conflits.	1. Prendre en compte dans les politiques publiques la relation étroite entre les conflits, le changement climatique et la paix en intégrant l'adaptation et la résistance au changement climatique dans les stratégies nationales ; 2. Porter une attention particulière aux provinces les plus vulnérables aux changements climatiques et aux conflits ; 3. Renforcer la coopération à différents niveaux dans la détection et la surveillance des menaces que le changement climatique fait peser sur la paix interne et régionale ; 4. Promouvoir l'élaboration de scénarios de sécurité intérieure sensibles au changement climatique, aux conflits et à la paix ; 5. Etablir une stratégie de Défense Verte qui est une politique de gestion des migrations de populations dues aux conflits ou au changement climatique ; 6. Renforcer la cohérence et la transparence des différents fonds verts pour assurer l'efficacité et la lisibilité des efforts dans leur utilisation ; 7. Mener une réflexion pour rassembler les différents fonds climat (Fonds vert pour le climat de Cancun, Fonds pour l'environnement mondial, Fonds d'investissement pour le climat) et - coordonner leur mise en œuvre au sein d'une structure.
g.	Géopolitique et action climatique en RDC : vers un cadre d'investissement et de partenariat JET.	1. Adhérer au Partenariat pour la Transition Énergétique Juste (PTEJ) afin que le statut de la RDC en tant que pays de solution pour le changement soit reconnu ; 2. Lancer une campagne mondiale pour stimuler le financement des CDN par les gouvernements donateurs, les institutions multilatérales et les entreprises privées, y compris les organisations philanthropiques ; 3. Intensifier les politiques de négociation de participations plus importantes afin d'obtenir un avantage dans la gestion de mines plus grandes ; 4. S'efforcer de mettre en place des institutions plus fortes, plus résilientes et plus transparentes, capables de faire face à des situations de conflit et de fragilité accrues, et investir substantiellement pour atteindre ses objectifs climatiques ambitieux ; 5. Renouveler les initiatives internationales pour mettre fin aux conflits dans l'est de la RDC, compte tenu des liens entre certaines multinationales et l'exploitation illégale des minéraux critiques ; 6. Renforcer les cadres institutionnels qui établissent une stratégie nationale climatique claire et coordonnent les efforts de recherche, ce qui garantirait une mise en œuvre adéquate de ses CDN ; 7. Renforcer les cadres institutionnels et établir une stratégie nationale claire en matière de climat et un organe de coordination, qui amélioreraient le financement de l'action climatique, mobiliseraient les financements internationaux, les obligations vertes et les ressources nationales ; 8. Améliorer l'innovation dans les CDN et les minéraux critiques en adoptant des stratégies telles que le développement de pôles d'innovation et d'incubateurs. Ces centres devraient se concentrer sur l'énergie propre, l'exploitation minière et les technologies environnementales.



SOUTHERN AFRICA RESOURCE WATCH
41 Holt Street, Parkmore, Sandton, Johannesburg 2196, South Africa
Tel: +27 10 745 4572 | **Email:** info@sarwatch.org
www.sarwatch.org